

pas, je suppose, que cette sentence était pour contumace, parce que je m'étais détaché d'eux sans leur permission ! Vous ignoriez aussi que j'en avais appelé de cette sentence au Synode de l'église presbytérienne du Canada ; assemblée vénérable composée de 300 membres qui, ayant fait les enquêtes nécessaires de toutes les circonstances du procès, déclara la sentence nulle, et me reçut, à la face du monde entier, dans sa communion, me considérant digne d'être un des ministres de Jésus-Christ ; position que, par la grâce de Dieu, j'occupe encore maintenant.

Ce n'est pas la première fois qu'un homme, condamné par un tribunal inférieur, a été acquitté et trouvé innocent par un tribunal supérieur. Dans ces circonstances, un homme d'honneur, encore moins un chrétien, ne dira jamais ce que vous avez dit : " qu'il n'a que du mépris pour ce condamné."

Mon cher M. Bruyère, avant de prendre congé de vous, permettez-moi de vous donner quelques conseils d'ami.

Quand vous argumentez avec un protestant, même avec celui que vous appelez apostat, comme votre vieil ami Chiniquy,—ne faites jamais d'une question de principes, une question personnelle, si vous désirez faire croire au public que vous avez la vérité pour vous, et que vos arguments sont irréfutables. Parce que, du moment que vous laissez l'argument de côté, pour traîner votre adversaire sur le terrain grossier et anti-chrétien des injures personnelles et des calomnies, vous perdez votre cause dans l'esprit d'un public intelligent. Un homme qui a de bonnes raisons pour défendre sa cause n'a jamais recours aux personnalités ni aux injures dont vous vous êtes servi.

La question entre vous et moi n'est pas de savoir qui a commis le plus de péchés contre le Décalogue ; mais seulement s'il est vrai ou non que l'église de Rome " a établi des autels privilégiés où les prêtres *couverts* de péchés, sans repentir, puissent dire leurs messes et gagner des indulgences partielles ou plénières."

Votre seule affaire était de prouver le contraire et de montrer que j'avais mal choisi mes autorités et que mes arguments étaient illogiques. Car si vous ne pouvez, d'aucune manière, affaiblir mes preuves, la conclusion est que votre église est en dehors des voies de l'Évangile—et qu'elle est l'ennemie de Jésus-Christ.

Quand même vous prouveriez que, lorsque j'étais dans l'église de Rome, j'étais aussi criminel que David l'a été ; aussi faible que Samson ; quand vous prouveriez que j'étais parjure comme Pierre, persécuteur aveugle comme Paul, cela ne prouverait pas du tout que j'aie mal fait d'abandonner le Pape pour suivre Jésus-Christ. C'est tout le contraire. Plus j'étais pervers dans l'église de Rome, enveloppé comme je l'étais, et comme vous l'êtes aujourd'hui, par l'atmosphère pestilentielle de ses superstitions, etc., etc., et ayant sous les yeux l'exemple, quoique caché aux yeux du peuple, de la plus horrible corruption en *haut lieu* aussi bien que parmi mes égaux, plus le devoir pour moi aussi bien que pour vous, était impérieux de sortir de ces voies de perdition.